

CHALLENGES

janvier 2003 - N° 193 - Dossier

Recherche d'emploi

Faites preuve de souplesse

Avec le ralentissement du marché, les recruteurs ont repris la main. Ne jouez plus les divas : voici les nouveaux réflexes à acquérir.

Il y a dix-huit mois, Pierre L., 42 ans, responsable de l'informatique dans une société de services parisienne –il y gagne 5800 euros brut par mois–, décide de prendre le large. «Après des années de bons et loyaux services, j'avais envie de souffler», explique-t-il. Il négocie alors un départ à l'amiable avec son employeur. «J'ai profité de mes indemnités pour passer les neuf premiers mois à m'adonner à mes passions, à m'occuper de mes enfants. J'étais serein, j'avais des contacts, on allait forcément venir me chercher.» Seulement voilà, entre-temps, le marché de l'emploi s'est bel et bien retourné. Et ce père de famille qui a laissé passer, en juin 2002, une offre à 5350 euros brut par mois – «Je n'allais quand même pas accepter un poste moins bien payé que le précédent»– pointe toujours aux Assedic. L'époque bénie où les «candidats surfeurs» pouvaient se permettre de jouer les divas et de faire monter les enchères est bel et bien révolue. «Plus question de vivre le chômage comme une parenthèse, pendant laquelle on pose son sac et on découvre qu'on a une famille», prévient Jacky Chatelain, directeur général de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec). Car le rapport s'est inversé en faveur des recruteurs. Voici nos conseils pour tirer votre épingle du jeu dans un contexte de ralentissement du marché de l'emploi.

Ne surestimez pas le marché, ni votre position

Changer de job aujourd'hui ne signifie pas automatiquement faire un bond de salaire de 20 à 30%. Les entreprises serrent les boulons, et ne déroulent le tapis rouge que pour certains profils parmi les plus recherchés. De fait, il convient de peser attentivement le pour et le contre avant de quitter votre employeur. Attention, donc, aux coups de tête. Vous êtes au chômage? Ne faites pas la fine bouche si vous ne retrouvez pas immédiatement votre précédent salaire. L'idée n'est pas d'accepter le premier job qui se présente, mais de garder à l'esprit que vous êtes mieux placé pour chercher –et trouver– un emploi quand vous êtes déjà en poste. Personne ne vous impose d'arrêter vos recherches parce que vous avez trouvé un job, mais nul ne peut vous prédire le salaire de la prochaine proposition que vous recevrez. Dans tous les cas, voyez plus loin que la rémunération immédiate. Prenez en compte l'intérêt du travail, la qualité du management et celle de la formation que vous pourrez acquérir dans l'entreprise. Autant d'éléments que vous pourrez monnayer lorsque le marché repartira à la hausse.

Ne vous limitez pas à la recherche d'un CDI

Vous avez du mal à trouver un contrat à durée indéterminée? Ce n'est pas le moment de rechigner devant les autres possibilités qui peuvent s'offrir à vous. D'autant qu'elles se traduisent par un bonus de 10 à 20% en termes de salaire.

Pour les jeunes diplômés, notamment, accepter un contrat à durée déterminée reste une excellente façon d'entrer dans la vie active. Il en va de même pour les cadres de 45-50 ans, pour lesquels les CDD constituent aujourd'hui une voie essentielle du retour à l'emploi. S'adresser à des sociétés d'intérim spécialisées dans l'emploi des cadres (tels Expectra, Accountemps) permet aussi de saisir des occasions. Autre piste pour les professionnels expérimentés: les cabinets de recrutement spécialisés consacrés au management de transition, comme Robert Half international, ETM ou Boyden... Vous pourrez y décrocher des missions de manager de transition d'une durée moyenne de neuf à douze mois pour aider les états-majors dans leurs décisions stratégiques (cessions, fusions, acquisitions...). Enfin, si vous êtes un senior disposant d'un bon carnet d'adresses, contactez une entreprise de portage salarial (Alternatives, par exemple). Une solution qui permet d'exercer une activité

sous statut salarié (la société vous salarie, vous trouvez vos missions), notamment dans les domaines du conseil et des prestations intellectuelles. Idéal pour valider un projet de création ou de reprise, ou simplement pour patienter en attendant de décrocher un CDI.

Faites fonctionner vos réseaux

Les chiffres sont sans appel: plus de deux personnes sur trois trouvent aujourd'hui leur emploi par (ou grâce à) leurs relations. Rien de tel, donc, que les réseaux pour booster son évolution professionnelle. «Un CV recommandé n'occasionne pas un traitement de faveur, mais il se retrouve toujours sur le dessus de la pile », reconnaît un chasseur de têtes. Reste à savoir actionner ses contacts à bon escient. Fixez-vous un nombre de coups de fil minimal par jour, appelez vos anciens employeurs, vos anciens collègues, vos camarades de promotion (épluchez les annuaires d'anciens de votre école) ou les membres d'organisations ou de clubs professionnels avec lesquels vous avez sympathisé, et ne raccrochez pas sans avoir obtenu une piste, un nom. Cela vous permettra de connaître au plus tôt toutes les opportunités. Pour cela, vous devrez créer une situation de communication agréable avec vos interlocuteurs, c'est-à-dire positive et valorisante pour eux et pour vous. N'oubliez pas qu'en leur demandant ce qu'ils peuvent vous donner vous les valorisez, mais qu'en outrepassant ce cadre vous les mettez en situation de gêne, d'impuissance. Tout est question de doigté. **A. A.**

Pour en savoir plus

- La Technique du succès, manuel pratique d'organisation de soi-même, André Muller, éditions Diatino, 16 euros.
 - Trouver un emploi sur Internet, Virga, Editions Marabout, 7,90 euros.
 - J'ai l'esprit réseau, de l'Aphec, Editions d'Organisation, 12 euros.
 - Regards croisés sur lecoaching, Gilles Forestier, Editions d'Organisation, 34 euros.
- Faites preuve de souplesse